

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 23 (1986)
Heft: 830

Artikel: CH 91 : l'avenir discret
Autor: Levy, René
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1023002>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les radicaux mauvais élèves

Fin août, les radicaux suisses se sont penchés sur les chances et les exigences des nouvelles technologies. Pour amorcer le débat, un exposé de Hansjürg Mey, professeur d'informatique à l'Université de Berne. D'emblée, l'orateur annonce la couleur: «Nous sommes arrivés à un stade où il est nécessaire, à la lumière de l'évolution actuelle, de réévaluer les vérités éprouvées, même si des principes fondamentaux doivent être remis en question.» L'idéologie libérale qui limite le rôle de l'Etat à la mise à disposition de conditions favorables se révèle insuffisante pour maîtriser les nouvelles technologies de l'information.

Trois raisons militent en faveur d'une intervention accrue de l'Etat: l'emploi, qui dépend de notre capacité concurrentielle sur les marchés internationaux, l'impact des nouveaux moyens de communication sur la société et le rôle du système de formation dans le développement technique. Si la Suisse, à l'inverse des grands pays industriels, renonce à

une véritable politique technologique, elle se retrouvera en ligue B des nations industrielles, condamnée à adapter des découvertes faites ailleurs. A la suite de quoi les radicaux ont adopté douze postulats sur l'utilisation des nouvelles technologies, dont nous citons les quatre premiers, et qui montrent que les principes fondamentaux restent pour eux intouchables:

1. Une capacité plus prononcée de l'économie de prendre des risques favorise le développement des nouvelles technologies.
2. L'économie de marché doit saisir les chances et reconnaître les dangers des progrès techniques suffisamment tôt pour préserver l'emploi et le bien-être.
3. Un goût accru pour le risque et la concurrence doit améliorer les performances techniques et par là même réveiller l'esprit d'innovation.
4. L'Etat assure à l'économie des conditions favorables dans le domaine technologique, ainsi par exemple la sécurité intérieure et extérieure, une véritable concurrence, la stabilité de la monnaie et l'abaissement des charges fiscales.

Bref, le règne de la main invisible.

Connaissant quelque peu les préparatifs des activités prévues pour le 700^e anniversaire de la Confédération en 1991 (CH 91), la référence faite à cet événement me paraît à la fois pertinente et erronée. Erronée, parce que CH 91 ne devra pas, selon le projet fixé par une commission préparatoire en 1983, s'épuiser essentiellement à fêter ce que nous sommes devenus, à la manière des shows passés célébrant fierté nationale et succès économique. Au contraire, CH 91 prévoit un volet véritablement novateur, les «événements thématiques», destinés à donner naissance à un grand éventail d'activités ludiques, réflexives, exploratoires, critiques, concernant les différents aspects de la vie dans la société suisse actuelle et à venir. Voici la

question posée par le projet CH 91: «Comment entendons-nous, en tant que citoyens suisses et résidents étrangers, vivre ensemble dans notre petite patrie locale, dans notre Etat, et avec le reste de l'humanité?»

J'ai dit que la référence de WL à CH 91 est erronée. Elle l'est parce que le volet thématique ne se veut justement pas célébration béate, mais activité créatrice collective, décentralisée et participative. En même temps la référence est pertinente, car pour la première fois dans l'histoire des «expositions nationales», ce ne sont pas seulement les critiques extérieurs qui revendiquent une orientation tournée vers la recherche de solutions aux problèmes réels. Il s'agit d'un objectif déclaré du projet officiel. On a donc raison de s'y référer.

Voilà pour le discours. Qu'en est-il de la réalisation du projet? Il faut constater que les dirigeants actuels de «l'entreprise» ne présentent que rarement et bien maladroitement le volet thématique au grand public, comme s'ils en avaient honte. Pourtant, un nombre important de projets fort intéressants ont été proposés et arrivent encore. Ils sont accompagnés et évalués par une commission qui fait un travail sérieux. Au vu des projets déposés à ce jour, force est de constater que ni le mouvement ouvrier et ses organisations, ni la gauche politique, ni le mouvement alternatif ne se bousculent au portillon. Une place importante leur est en principe réservée dans le cadre des activités thématiques.

Tout se passe comme si, ignorant ce projet et prenant les anticipations d'une vénération passiste pour une réalité déjà acquise, les forces novatrices de ce pays optaient pour le désintérêt à l'égard de ces activités, au risque de créer ainsi elles-mêmes les conditions de réalisation de leur prophétie. On peut se demander quelle cause serait servie par un tel résultat...

RL

COURRIER

CH 91 - L'avenir discret

En réponse à l'éditorial de Wolf Linder intitulé «La fête des cavernes» (DP 827), le professeur René Lévy, de l'Université de Lausanne, nous écrit pour attirer notre attention sur certains aspects prospectifs de l'exposition CH 91. Si notre correspondant partage le pessimisme ambiant («la plupart des gens se voient, à tort ou à raison, comme des danseurs sur un volcan»), l'essentiel de sa lettre, que nous reproduisons ici, traite des événements thématiques qui devraient être mis en place à l'occasion de la prochaine exposition nationale.